

1946
2006

LE STATUT, *un enjeu présent et d'avenir*

1946

- Le parlement fait le choix de la primauté de l'intérêt général et du service public comme moteurs du progrès économique et social. C'est avec cet objectif qu'il dote les salariés d'un socle fort de garanties, dont les statuts publics. Il accorde ainsi aux fonctionnaires des droits en matière d'emploi, de rémunération, de carrière et de retraite pour répondre aux exigences d'égalité de traitement dans l'intervention publique.

2006

- Ce statut, 60 ans plus tard, est-il

encore un élément fondamental du fonctionnement démocratique des institutions, dans le service rendu aux citoyens, pour les fonctionnaires ?

- Sous la domination des options libérales, avec l'extension de la précarité, la dégradation des conditions de vie et de travail, la mise en cause des missions et moyens de la fonction publique, quelle est la place du statut dans notre société, pour tous les salariés ?
- Après 60 années de construction européenne, la mise en œuvre de la supra nationalité, la cohabitation de 25 pays à régimes diffé-

rents pour les agents publics, quel rôle peut jouer le statut dans les rapports citoyens/ administration, la qualité des prestations, la lutte contre la corruption ?

Dans la confrontation actuelle, avec les privatisations-externalisations, ce sont ces questions que la CGT soumet au débat dans le cadre d'un FORUM, LE 19 OCTOBRE (au siège de la CGT à Montrouil)

Avec la participation de personnalités dont Anicet LE PORS ministre de la Fonction Publique (1981-1984).

DEMOCRATIE : Arithmétique à géométrie variable, pour de petits calculs

C'était pendant le conflit contre le CPE, et alors que les universités étaient en lutte, pour beaucoup fermées, voir occupées, le Ministre de l'Education Nationale refusait de reporter les élections aux CROUS malgré les demandes formulées par l'UNEF et de nombreux présidents de facs. Résultat la participation au scrutin tombe à 4%. Mais qu'importe la Fédération des Associations Générales Etudiantes (la FAGE) opposée au blocage, devenait majoritaire (au sein des 4% de participation) et par là même un interlocuteur du gouvernement durant le conflit (du moins du temps où l'illusion a pu être entretenue autour de ce « résultat » électoral) !

Deux éléments d'actualité font que cette question revient sur le devant de la scène :

-Tout d'abord le gouvernement ne semble pas accorder la même importance au référendum intervenu parmi les personnels de GDF qui ont participé à 60% au référendum organisé par les fédérations CGT et FO , et qui se sont prononcées à 94% contre la privatisation de Gaz de France. Selon que ça l'arrange ou pas...

-Ensuite, les recours engagés par l'UNEF devant les juridictions administratives donnent lieu à des jugements (trois à la date où ces lignes sont écrites) qui annulent les élections contestées et renvoient ainsi le Ministère de L'Education Nationale à ses chères études, et surtout confirmant que l'utilisation du dernier scrutin n'était rien d'autre qu'une piètre manœuvre.

Une reprise qui tombe à plat.

Le Ministre des finances n'a cessé de claironner ces derniers mois sur la « reprise d'une dynamique de croissance »...et les lendemains de « mieux » qui ne vont pas manquer de s'ensuivre. Qui ne pourrait se réjouir d'une telle perspective(même si nous continuons de penser que la croissance passe par une réelle amélioration de l'emploi, des salaires et du pouvoir d'achat, ce qui est loin d'être le cas) ? Or ce n'est pas pour briser l'ambiance, mais il se trouve qu'il y a comme un défaut dans les diverses déclarations. Car c'est le même ministre qui vient de faire savoir que la croissance prévue pour 2007 s'inscrivant dans la même fourchette que pour 2006 (entre 2% et 2,5%), il retiendrait pour bâtir le budget 2007 la même valeur médiane (2,25%) que pour le budget 2006. Ce qui signifierait donc que, selon les chiffres du Ministre, la dynamique de croissance tombe plutôt à plat !